Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Afflux de réfugiés roumains Le Conseil d'Etat met sur pied une structure de coordination

Le Conseil d'Etat vaudois a mis sur pied aujourd'hui une cellule de coordination pour faire face à l'arrivée réitérée de réfugiés roumains sur son territoire. Cette structure, baptisée AFFLEX 2 est pilotée par MM. les conseillers d'Etat Mermoud et Chiffelle ; elle réunit les responsables de la police cantonale, de la protection civile et des services de l'Etat concernés. La structure AFFLEX (affluence extraordinaire) avait été mise sur pied en 1998 pour gérer l'arrivée de réfugiés kosovars.

La cellule de coordination est en contact régulier avec l'Office fédéral des réfugiés (ODR), à Berne, seul organe habilité à statuer sur l'examen préalable des demandes d'asile. Le Conseil d'Etat rappelle que les réfugiés roumains dépendent exclusivement de l'ODR et n'ont pas fait l'objet de décision d'attribution à l'un ou l'autre canton. Tout laisse à penser que ce ne sera d'ailleurs pas le cas pour la plupart d'entre eux, l'objectif déclaré de l'ODR étant de procéder à leur renvoi dès la fin de la procédure de non-entrée en matière.

Confronté à l'arrivée de 404 réfugiés roumains en quinze jours, le Conseil d'Etat remercie tous les collaborateurs de terrain ayant assuré l'accueil d'urgence avec efficacité et humanité. Il salue leur parfaite collaboration. Compte tenu de l'engorgement des centres d'enregistrement fédéraux, une partie des réfugiés roumains est momentanément logée dans des abris de protection civile de Prilly et d'Orbe. Le canton de Vaud se réserve toutefois la possibilité de faire appel à d'autres cantons pour l'hébergement des requérants, ses propres structures d'accueil traditionnelles risquant d'être prochainement pleinement occupées.

Depuis le 12 septembre 2002, la gendarmerie vaudoise a intercepté 404 Roumains ; 88 d'entre eux ont été acheminés sur le centre d'enregistrement de Chiasso.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 septembre 2002

M. le conseiller d'Etat Pierre Chiffelle, 021 316 40 00 M. le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, 021 316 45 00